



La vie à Heillecourt à l'époque de la Révolution

Le 20 juin 1792, un décret retire la charge de la tenue des registres d'état civil aux curés pour les confier à la municipalité. Entre le 29 décembre 1792, date où est paraphé pour la première fois le registre de la commune, et 1801, Heillecourt est un village qui compte quelques 250 âmes. Quels renseignements nous livrent aujourd'hui les documents existant sur la vie de nos ancêtres ?

* Naître à Heillecourt

103 actes de naissance sont relevés entre 1793 et 1801, mais 17 mentionnent des naissances hors mariage, des filles-mères originaires d'autres communes parfois très éloignées de Heillecourt venues trouver la matrone - Qui tenait le rôle de la sage-femme de l'époque - afin de dissimuler leur faute autant que possible. Une était jeune veuve, deux déclarent que le père avec lequel elles ne sont pas mariées est un soldat, et une dernière a vu son légitime époux absent depuis six ans - Elle demandera le divorce. Trouver une personne suffisamment capable pour suivre un accouchement apparaît comme moins surprenant lorsque l'on parcourt les archives et que l'on trouve mention de "cours d'accouchement" dispensés aux femmes qui veulent pratiquer ce métier.

Sans ces naissances honteuses, la commune voit naître 86 bébés. Pour autant, les familles très nombreuses ne semblent pas très répandues puisque, sur cette période de 9 ans, 7 femmes ont eu 4 enfants, 6 en ont eu 3 et 10 ont donné le jour à 2 enfants. Il ne faut pas non plus oublier que la mortalité infantile demeure très forte, et tenir compte de la pratique toujours usitée alors du mariage tardif.

Le nouveau-né était présenté par son père ainsi que deux témoins à l'officier d'état-civil qui inscrivait sa naissance dans le registre. De manière plus rare, en cas de danger pour le bébé, c'était l'officier qui se déplaçait. Par tradition, la mère observait une période dite "de relevailles" consistant à se reposer durant 40 jours où elle était considérée comme impure et ne devait rien faire, 40 jours précédant une cérémonie religieuse qui l'autorisait à reprendre sa place et ses activités dans la société. Cependant, dans les communes rurales, on a constaté que des femmes passaient outre au bout de quelques temps et retournaient travailler avec leurs familles si leurs bras étaient nécessaires, lors des grands travaux des champs par exemple.

On s'empresse également de baptiser l'enfant afin qu'il puisse gagner le Paradis et non errer définitivement dans les limbes, sachant que beaucoup meurent très jeunes, dans



leur première année voire leurs premières heures. En Lorraine comme dans d'autres régions, ont existé des sanctuaires à répit - Citons celui qui existait dans l'église Saint-Georges à Nancy - dans lesquels étaient emmenés les enfants morts-nés avec l'espérance que les prières ferventes qui y seraient faites à la Vierge principalement permettent un signe de retour temporaire à la vie : la coloration du visage, un souffle ou bruit... Si cela survenait, un prêtre présent sur place baptisait immédiatement l'enfant et la famille était soulagée pour son âme. (On sait de nos jours que ce qui était pris pour un miracle était dû à la méconnaissance du comportement d'un corps défunt.)

Le choix du prénom se fait immédiatement. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il existe un nombre assez important de prénoms usités :

- 26 prénoms ont été dénombrés pour les garçons sur 57 naissances ; 20 bébés ont reçu un deux prénoms, voire plus. Ceux qui reviennent le plus souvent sont Joseph, Nicolas, François, Jean - Souvent associé à un autre prénom - et Charles.

- On en compte moins pour les 46 petites filles, seulement 19. Les plus répandus sont Margueritte, Anne, Barbe, Catherine ou encore Thérèse, et il n'y eut que 3 noms composés féminins entre 1793 et 1801.

On n'observe pas mention de prénom "révolutionnaire" tels Égalité ou Liberté, et le fait de retrouver par contre des prénoms d'une génération à une autre s'explique par la tradition d'en donner un qui soit dans la famille, celui d'un oncle, d'une tante d'un grand-parent, voire le même que le père ou la mère. Heillecourt n'est, on l'a dit, qu'un petit village...

* **Les activités des habitants**

On a dénombré 74 personnes exerçant une activité en 1801, dont seulement 4 femmes :

- 49 personnes ont un métier lié à la terre, prouvant la ruralité de la commune malgré sa proximité de la ville de Nancy.

- 14 artisans sont domiciliés à Heillecourt, travaillant pour la commune mais très certainement aussi en dehors.

- Les 11 habitants actifs restant ont, nous pourrions le constater, un métier hors de ces deux catégories.

À noter que le pourcentage de ces gens ne sachant pas signer apparaît comme faible pour l'époque. Néanmoins, de très nombreuses signatures sont maladroitement et l'on peut se demander si ces personnes ne savaient pas uniquement écrire, même d'une écriture tremblante, uniquement leurs noms et prénoms.



Ville de Heillecourt

Le travail de la terre occupe le plus grand nombre des habitants actifs.

On a ainsi compté :

- 3 bergers, qui peuvent garder aussi bien moutons qu'oies, vaches ou cochons lorsqu'on les mène dans les pacages ou pâtures ;
- 5 coquetiers, des marchands ambulants récoltant les produits frais tels les oeufs, le beurre voire les volailles dans les campagnes pour les revendre au marché ;
- 4 cultivateurs dont un officier d'état civil, François Job - Il sera maire de 1816 à 1822 ;
- 1 fermier à la Malgrange ;
- 4 jardiniers qui, à l'époque, pouvaient tout aussi bien s'occuper de cultures maraîchères, d'arboriculture, de pépinières ou de fleurs ;
- 4 laboureurs, locataires d'une métairie. On peut les nommer métayers, ils exploitent la terre avec le matériel et les animaux du propriétaire - Souvent de meilleure condition et qui ne souhaite pas travailler lui-même - et partagent ensuite ce qu'ils en retirent en deux avec lui ;
- 19 manouvriers ou manoeuvres - Un deviendra pâtre - et deux manouvrières. Faisant partie des plus pauvres, ils louent leurs bras, surtout lors des grandes périodes de travaux agricoles, car ils ne possèdent pas leur propre terre à cultiver ;
- 7 vigneron, même si le terroir peut nous paraître de nos jours peu propice à cette culture.

L'imposante représentation de manouvriers nous laisse imaginer une commune très rurale, vivant surtout de l'agriculture, et les autres métiers peuvent nous permettre d'imaginer la ville de Heillecourt lors de la Révolution française, de petite taille mais avec ses bêtes à plumes ou à quatre pattes, ses cultures et même son vin.

Mais le travail de la terre ne représente qu'une part des activités des Heillecourtois.

L'artisanat est bien représenté :

- 1 charpentier ;
- 1 charron, artisan qui fabrique des moyens de transport, de la charrette à la brouette ;
- 1 lissier, fabricant de lisse ou métier à tisser ;
- 3 maçons qui construisent des bâtiments en pierre ;
- 2 maréchaux-ferrant, lesquels non seulement ferment les animaux mais



sont capables de leur apporter les soins de base au besoin ;

- 2 menuisiers ;

- 1 scieur, sans plus de précision, probablement un scieur de long débitant les troncs d'arbres, mais ceux-ci travaillent par deux. Sinon, il peut s'agir d'un peignier qui fabrique des peignes à partir des cornes de bovins ;

- 1 tailleur d'habits ;

- 2 tonneliers, dont la présence s'explique par l'activité autour de la vigne.

Dans ces métiers plus spécifiques et demandant une formation, on remarque que les deux menuisiers sont frères, et que les maréchaux-ferrant font également partie d'une même famille. De plus, la moitié des activités représentées ici tournent autour du bois, et permettent d'imaginer des environs relativement boisés.

Enfin, certains ne sont ni travailleurs de la terre, ni artisans. On trouve parmi eux :

- 2 cabaretiers, tenant un endroit où il est possible de manger et boire -
Travaillaient-ils ensemble ? Le village comptait au moins un cabaret, que l'on verrait de nos jours comme un café ;

- 1 charretier qui transporte des marchandises dans une charrette tirée par des chevaux ;

- 3 domestiques employés chez les frères Durival, deux hommes et une femme ;

- 1 instituteur, également officier d'état civil, Jean-François Gaud ;

- 1 matrone, dite aussi accoucheuse ;

- 2 rentiers, les frères Durival, Nicolas (Lieutenant de police à Nancy puis administrateur municipal, et historien) et Claude ;

- 1 voiturier qui devait avoir à peu près le même métier que le charretier, ou être employé à charger et décharger des produits.

Il ne faut pas oublier une possibilité de métier pour les femmes du village, celui de nourrice pour les enfants de la bourgeoisie urbaine, chose qui sera confirmée plus loin.

Si Heillecourt a pu nous apparaître comme un petit village avec les métiers des précédentes personnes en activité, cette dernière catégorie nous fait entrevoir le fait que la commune est néanmoins bien pourvue : une matrone pour 200 villageois - Et certainement les villages alentours - deux cabaretiers, signalant l'existence d'au moins un débit de boissons où l'on peut également se restaurer, et son propre instituteur.



*** Se marier à la fin du XVIII^e siècle**

Sur la période étudiée, 21 actes de mariage ont été recensés, ainsi que 3 promesses de mariage. L'âge moyen des époux est d'environ 26 ans pour les femmes et 27 ans pour les hommes, même si on trouve mention de mariages entre personnes plus âgées comme celui de Daniel Pierre Rorthays Monbail, maire de Heillecourt en 1801, qui s'est marié à 50 ans. Les couples se forment surtout entre 26 et 30 ans, et ces unions tardives sont courantes dans la France de la fin du XVIII^e siècle. Cela se comprend tout d'abord lorsque l'on tient compte qu'une période de fréquentation plus ou moins longue précède le mariage - Elle peut aisément s'étaler sur près de deux années. Ces unions tardives visent à limiter le nombre d'enfants ; les moyens de contraception sont encore plus qu'hasardeux : coït interrompu, calculs de grands-mères, ancêtres de préservatifs pas toujours fiables ou prise de plantes pouvant être dangereuses pour la femme. De plus, on pense sans doute également à diminuer les risques de mortalité en couches pour la mère, qui connaîtra moins de grossesses en s'unissant tard.

On ne se marie pas le vendredi ou le dimanche, 8/10 mariages se déroulent un mardi, laissant du temps pour fêter l'événement, et de préférence en janvier ou juillet à Heillecourt. Il existait des périodes défavorables pour cette cérémonie :

- L'Avent, le Carême, pour des raisons religieuses.
- L'été et les périodes de travaux agricoles.

On respecte plusieurs règles à l'époque : non seulement on prend une compagne ou un compagnon dans ses âges, dans ses conditions sociales - Seule la femme a le droit de faire un mariage qui l'élève dans la société - mais aussi dans sa commune ou, à défaut, dans celles avoisinantes. Onze mariages respectent cette dernière règle avec l'union à une personne d'Heillecourt, et les six autres font cas de personnes venues de communes limitrophes, la plus lointaine étant Ceintrey à une quinzaine de kilomètres du village.

Si la Révolution a rendu obligatoire le mariage civil, elle a aussi introduit la possibilité de demander le divorce, ce qu'ont fait deux Heillecourtoises, Anne Gauvin le 3 février 1794 suite à la condamnation de son époux "à une peine afflictive et infamante" par deux tribunaux, et Catherine Jacquemin le 2 janvier 1800 car son mari s'était enrôlé et n'avait plus donné de nouvelles depuis plusieurs années.



Ville de Heillecourt

* **Finir sa vie**

Le 1er acte de décès est daté du 25 janvier 1793. Avec celui-ci, il y en aura 94 jusqu'à l'année 1801. Pour chacun d'eux, l'officier d'état civil se déplace afin de constater le décès. Ils sont plus nombreux en hiver, et particulièrement marqués durant l'an II (septembre 1793 - septembre 1794) avec la mention de 27 défunts qui s'explique par de mauvaises récoltes et des réquisitions de grains dans toute la France.

Les 2/3 des décès touchent la population de moins de 20 ans, surtout les enfants de moins de 6 ans et plus encore ceux dans leur première année : 31 enfants sont morts avant d'atteindre un an sur les 94 actes. Un sur deux n'atteignait pas l'âge adulte. Dans le cas contraire, il était possible de vivre vieux : sur la période étudiée, 7 personnes se sont éteintes à plus de 70 ans, et une à 85 ans. Une seule femme est morte en couche, ce qui apparaît comme très faible au vu des conditions d'accouchement et d'hygiène de l'époque qui évoluent lentement.

Enfin, 6 de ces décès concernent des personnes ne résidant pas à Heillecourt, deux soldats "*défenseurs de la patrie*" recueillis par les habitants et 4 jeunes enfants de bourgeois de Nancy mis en nourrice à la campagne comme cela se faisait souvent. Les bourgeoises ne veulent pas "endommager leurs corps" et confient la charge d'élever leurs petits enfants à des nourrices aux alentours de leurs lieux de résidence. Ceci nous montre donc une activité supplémentaire que pouvaient exercer certaines femmes de la commune ayant récemment eu un enfant.

Il n'est pas toujours aisé de consulter des registres d'état civil et on ne pense pas forcément qu'ils pourraient nous livrer des indications sur le quotidien de nos ancêtres, et pourtant, ils permettent de se faire une idée de la vie que pouvaient mener les habitants d'Heillecourt ainsi qu'une vision de ce à quoi pouvait ressembler le village à l'époque de la Révolution française.

Sources : registres d'état civil de Heillecourt